



Syndicat FASS et Union départementale

Pour le maintien et le développement de la FASS

(Fonderie de Saint-Satur)

Pour la défense et le développement de l'emploi industriel dans le Cher

Rassemblement vendredi 13 juillet à 7h 45

**Devant le Tribunal de Commerce de Bourges, place Mirpied,
puis manifestation jusqu'à la Préfecture et le Conseil général**

Alors que le carnet de commande de la FASS est plein, que la direction avait déclaré en novembre 2006 « un redressement spectaculaire », elle n'a pas craint de recourir au tribunal de commerce, ce qui fut un véritable scandale, une insulte aux salariés et à la population locale.

Depuis longtemps le syndicat CGT se bat avec le personnel pour des investissements dans la rénovation du parc machine, la formation du personnel, la réfection des locaux, l'amélioration des conditions de travail. Cette bataille a dans un premier temps porté ses fruits puisque une bonne partie des propositions alternatives de la CGT a été prise en compte par le Tribunal de Commerce, par exemple, l'achat d'un « carrousel », machine qui permet de mouler plusieurs types de pièces en même temps.

Le tribunal de commerce avait mis en demeure l'entreprise de prendre des mesures urgentes avec un certain délai pour les réaliser. A ce jour, alors qu'une nouvelle audience du tribunal de commerce est convoquée pour le vendredi 13 juillet 2007 à 8 h, rien de ce qui a été ordonnées par le tribunal n'a été mis en œuvre par la direction. Le « carrousel », c'est l'arlésienne, les dirigeants en parlent mais la machine n'est toujours pas en place et au vu des informations dont nous disposons, la situation s'est considérablement aggravée (multiplication du nombre de pannes, taux de rebus énorme etc.

Au contraire, nous assistons à un véritable sabotage de l'entreprise.

Multiplication des pannes, taux de rebus énormément élevé. Les dirigeants actionnaires ne mettent pas un sou dans les investissements et le développement, même pas pour les travaux de rénovation de la tour de refroidissement suite à un taux de légionellose détecté : une aide publique de complaisance a versé les 70.000 € du coût.

Les dirigeants de CF2M vivent sur le pays et délocalisent

FASS n'a jamais été un centre de perte du groupe et la dette mise en avant par la direction n'est pas générée par la marche de l'usine, ni malheureusement par l'investissement pour son avenir. Lors de la première audience au tribunal de commerce, le PDG a confirmé qu'il s'agissait bien d'une dette fiscale et sociale. Le seul investissement du groupe a été dans l'acquisition d'une fonderie en Pologne : MétalPol où il compte faire des superprofits avec 450 salariés avec le doublement de la production grâce à une chaîne de moulage automatique pour des fontes GS en grande série.

En effet, une grande partie des profits dégagés par leur travail ont été investis dans l'usine de Pologne qui emploie maintenant 50 % des effectifs du groupe alors qu'il y a peu, le PDG se plaignait de la concurrence des pays de l'Est de l'Europe.

Les dirigeants se partagent quant à eux une rémunération de 900.000 € sans compter les deux comptes courants de l'actionnaire familial sur les trésoreries, soit 1 millions d'€ et les intérêts. I Claude DELECROIX touche son salaire de

Directeur de St-Satur, celui des Fonderies Grandy, de CCFQ et celui de Directeur industriel de CF2M. La voiture de fonction est payée par la FASS. De plus, depuis 2002, le groupe a une dette envers FASS de 2,8 millions d'€.

Une éventuelle fermeture de l'entreprise aurait des conséquences en cascade. Outre le fait que ce serait la disparition de la seule entreprise industrielle du Sancerrois, avec toutes ses conséquences sur les services publics, le commerce local, il y aurait aussi des incidences sur d'autres entreprises comme PARKER à Vierzon, donneur d'ordre à la FASS et qui n'attend que la fermeture de cette usine pour délocaliser ailleurs.

La direction n'a d'ailleurs pas craint de convoquer un Comité d'entreprise la semaine dernière (la veille pour le lendemain) avec deux points à l'ordre du jour : mise en place d'heures supplémentaires et des licenciements !!!

Nous dénonçons la dictature des actionnaires qui s'assoient sur les intérêts des salariés sans que l'entreprise ne fonctionnerait pas et sur la collectivité qui est requise pour payer les dettes du groupe.

Les salariés et la population locale et départementale ne laisseront pas faire cette opération et exigent une autre politique du groupe axée sur l'investissement dans la modernisation de l'outil de production, la formation du personnel, la sécurité et les salaires.

Les exigences des salariés : Non à tout licenciement, non à la fermeture du site.

- Les droits des salariés et leurs élus à l'information sont applicables à FASS sans

obliger le CE de saisir les Tribunaux pour faire respecter ces droits.

➤ **Fin de l'entrave à la mise en place d'un Comité de groupe CF2M** et un comité de groupe européen.

➤ **Garantie de maintien des effectifs.** (Il ne peut y avoir de licenciements économiques motivés par une dette fiscale et sociale).

➤ **Ouverture par le Préfet du Cher d'une table ronde avec CF2M**, l'administration judiciaire, les créanciers (l'Etat, les Caisse de Sécurité Sociale et le Conseil Général), le CE et son Expert le syndicat de l'entreprise assistés de son Union départementale, **pour un accord garantissant le maintien des effectifs et l'activité du site.**

➤ **Des investissements de modernisation de l'outil et mise aux normes de sécurité** (Moulage, fours) : les engagements de la direction sur l'investissement et le développement doivent faire partir de l'accord signé.

➤ **Les disponibilités de trésorerie délocalisées sur le compte de Mr J. Pierre Frot doivent revenir à St-Satur.**

➤ **Mise en place d'une commission de suivi et de contrôle de l'application de l'accord** incluant outre l'employeur, le syndicat de l'entreprise assistés de son Union départementale, les représentants du Comité d'entreprise assistés de leur Expert, la direction départementale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle, le Conseil général.

Cette mise en redressement judiciaire, le motif de la dette fiscale et sociale, met en cause directement la responsabilité politique de l'Etat et des collectivités locales.

Nous ne laisserons pas faire !

Le syndicat CGT de la FASS organise une montée en cars du personnel sur Bourges.

L'Union départementale CGT et le syndicat de l'entreprise appellent à un rassemblement des salariés de tous les secteurs, privés et publics :

Vendredi 13 juillet à 7 h 45 à Bourges, devant le tribunal de Commerce, place Mirpied.

